



AVIS OFFICIEL DU GOUVERNEMENT AUX JEUNES ET AUX PARENTS DES JEUNES FRÉQUENTANT UNE MAISON DE JEUNES OU UN SERVICE POUR JEUNES

Luxembourg, le 12 mars 2020

Chers jeunes,

Chers parents,

Face au nombre croissant de cas d'infection COVID-19 au Luxembourg, le gouvernement a décidé que toutes les **activités dans les maisons de jeunes et services pour jeunes seront suspendues du 14 mars 2020 jusqu'au 29 mars 2020 inclus.**

La suspension des activités est une mesure de précaution pour éviter ou retarder la propagation du coronavirus dans la population générale. Les acteurs du système éducatif participent ainsi à **l'effort commun de la société pour protéger au maximum la population vulnérable et fragile.** Il apparaît par ailleurs que les enfants et les jeunes sont moins sévèrement touchés par l'infection COVID-19.

Le scénario envisagé à ce stade pour les semaines à venir est le suivant:

Dates	Mesures
A partir du 14.03. au 15.03.2020	Suspension des activités dans les maisons de jeunes et services pour jeunes
Semaine du 16.03. au 22.03.2020	Suspension des activités dans les maisons de jeunes et services pour jeunes
Semaine du 23.03. au 29.03.2020	Suspension des activités dans les maisons de jeunes et services pour jeunes
Semaine du 30.03. au 05.04.2020	Reprise des activités dans les maisons de jeunes et services pour jeunes

La reprise des activités dans les maisons de jeunes et des services pour jeunes est en principe prévue pour le 30 mars 2020. La situation sera réévaluée par la Direction de la santé et cette date pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation.

Enfin, veuillez noter que le parent qui reste à la maison pour encadrer un enfant de moins de 13 ans peut faire valoir le congé pour raisons familiales.